La Biaysse P1 : de Freissinières (Pont des Oules) à Freissinières (village)

Parc national des Ecrins

Biaysse (PDE)

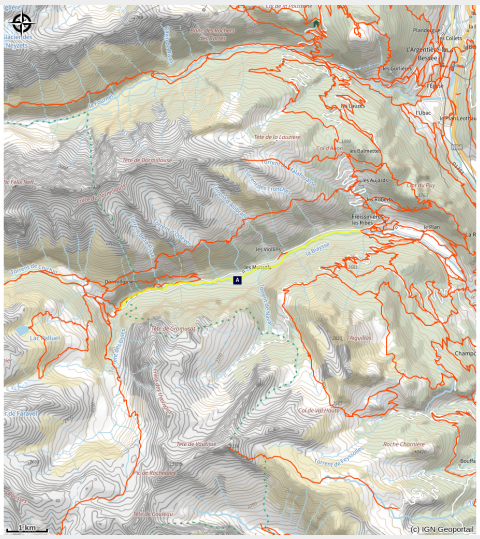

- Dénivelé : 250m

Le premier parcours (P1) sur la Biaysse propose deux départs, le premier en amont du pont permet de passer par trois seuils assez techniques, tandis qu'un départ en aval du pont permet d'éviter ces passages qui peuvent s'avérer mauvais voire dangereux. Le départ est ensuite assez calme (II-III), avant de retrouver les premiers rapides lorsque que le lit se resserre. Ces premiers rapides sont classés IV. Les rapides s'enchaînent ensuite, avec notamment de très beaux S et des beaux seuils. Un enchaînement de parties en III et en IV mène ensuite jusqu'à Freissinières. En cas de difficulté, la route n'est jamais très loin ce qui permet de sortir sans trop de difficultés.

À l'approche de Freissinières, débarquer en rive gauche après le premier pont. Attention à l'infran (classe V) après le deuxième pont.

Infos pratiques

Pratique : Canoë-kayak

Durée : 3 h 30

Classe : IV - Très difficile

Situation géographique

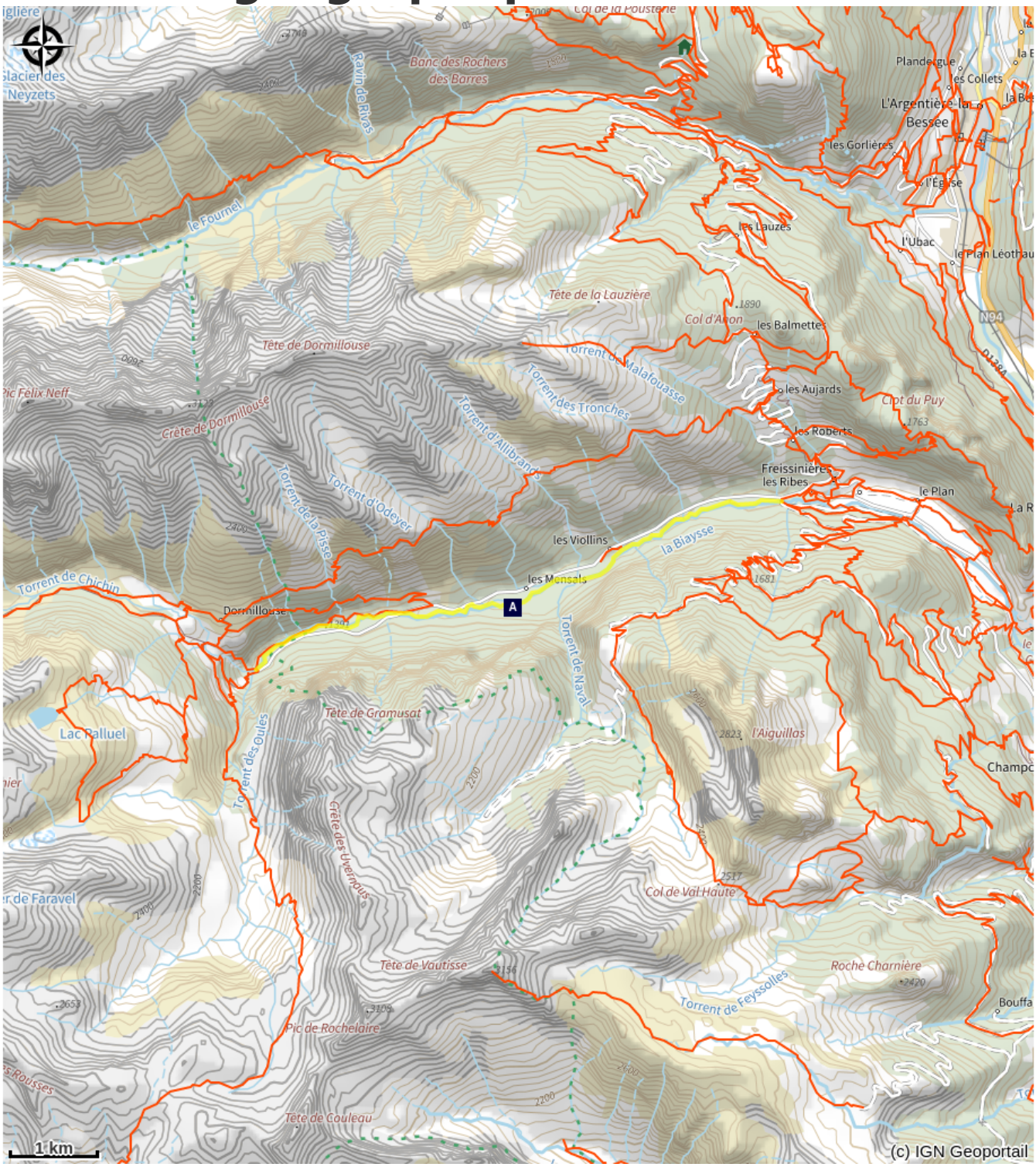

Cascade de Dormillouse (A)

Troglodyte mignon (C)
Mines (E)
La barbastelle (G)
L’huile de marmotte (I)
Eaux vives, eaux figées (K)
Freissinières (M)
Le campagnol amphibie (O)

Vue sur le village de Dormillouse (B)
Torrent des Oules (D)
La prêle (F)
Le cincle plongeur (H)
La vallée de la Biaysse (J)
Biodiversité (L)
Le cincle plongeur (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Ne pas s’aventurer au-delà du 2ème pont, un infran (classe V) est situé en aval.

Matériel

Combinaison néoprène obligatoire, casque et gilet de sauvetage obligatoire, kayak gonflable fortement déconseillé.

Sur votre chemin...

Cascade de Dormillouse (A)

La vallée de la Biaysse, de Freissinières au vallon de Chichin compte une trentaine de cascades. D'ailleurs, c'est un haut lieu de l'escalade glaciaire des cascades en hiver. L'impressionante cascade de Dormillouse fait partie de ce patrimoine local.

Crédit photo : Thierry Maillet - PNE

Vue sur le village de Dormillouse (B)

Unique en son genre, le village de Dormillouse s'étage en plusieurs quartiers ou hameaux, chacun autour d'un équipement public : le moulin aux Enflous, en bas du village ; le temple, l'école et la fontaine aux Escleyers ; le four aux Romans, en haut du village. Les habitations de pierres et de bois sont caractéristiques de l'architecture de montagne sur un site isolé.

Crédit photo : Jean-Philippe Telmon - PNE

Troglodyte mignon (C)

Petite boule de plumes de 10 cm, bandeau blanc sur l'oeil, c'est lui le « pétabouillou » ou la « pétouse » qui lance son chant puissant d'une branche où il se tient queue dressée à la verticale. Il remue sans cesse dans le fatras végétal, insaisissable.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE

Torrent des Oules (D)

Suite de cascades et de vasques, il est l’un des torrents les plus difficiles à descendre pour les adeptes de canyoning en France. Le sentier qui mène au lac du Fangeas le suit sur la majeure partie du tracé et le sourd bouillonnement des hautes eaux du printemps et du début d'été accompagne la randonnée.

Mines (E)

Quelques vestiges d'exploitation minière ancienne sont disséminés sur le secteur du Fangeas. Ces mines remontent au Moyen-Age, période à laquelle on y exploitait le plomb argentifère et le cuivre. C’était une exploitation de petite taille, sans doute associée aux mines du Fournel. Le métal récolté permettait la frappe de monnaie féodale. Les travaux miniers sont actuellement comblés et inondés, ce qui a permis de retrouver des vestiges bien conservés : échafaudages, bol en bois tourné, semelle de chaussure. Les archéologues fouillent ces mines depuis une dizaine d’années en commençant par siphonner l’eau qui inonde les galeries. Les mines ne sont pas accessibles au public et leur localisation est ici volontairement décalée. Pour plus d’information sur ce patrimoine, s’adresser au musée des mines de l’Argentière la Bessée.

La prêle (F)

En bordure du ruisseau, en bordure du fossé, pousse une plante ressemblant à un gros écouvillon… ou à une queue de cheval, selon son imagination. C’est la prêle des champs, plante proche des fougères. Elle est connue pour ses propriétés médicinales, car elle contient beaucoup de silice, un puissant reminéralisant pour les os, les cartilages et la peau. Il existe plusieurs espèces de prêles.

Crédit photo : Cédric Dentan - Parc national des Écrins

La barbastelle (G)

Au village, des oiseaux font leur nid dans les vieux murs et des chauves-souris occupent les greniers. Certaines se cachent derrière les volets ouverts et bloqués contre le mur. Le barbastelle, une espèce de chauve-souris rare, et protégée comme toutes ces espèces. Le hameau des Ribes a le privilège d’en accueillir en été. Ce petit mammifère mangeant bon nombre d’insectes chaque nuit « déménage » souvent s’il est dérangé ou par simple précaution.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

Le cincle plongeur (H)

Perché sur un bloc au milieu de la rivière, un oiseau trapu, à la queue courte, brun avec une grande bavette blanche, se balance de haut en bas avec la queue dressée. C’est le cincle plongeur ! Il plonge et ne réapparaît que quelques instants plus tard : il chasse ainsi, plongeant puis marchant à contre-courant au fond de l'eau en quête de larves aquatiques d’insectes, de petits crustacés ou petits poissons.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Écrins

L’huile de marmotte (I)

D’antan, l’huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s’éclairer. L’huile de noix ou d’amandes était difficile à produire du fait de l’altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l’huile de marmotte.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins

La vallée de la Biaysse (J)

C'est une vallée au cadre sauvage creusée en amont dans des flyshs formant de magnifique plis puis aboutissant dans la « plaine de Freissinières » où la rivière se fait plus tranquille. Vallée reculée, elle a été pendant des siècles le refuge de vaudois puis de protestants. Cela n'a pas empêché cependant leur persécution qui a marqué l'histoire de la vallée.

Eaux vives, eaux figées (K)

Etroite, surplombée de parois élevées avec un versant nord et un versant sud bien marqués, la vallée reste dans l'ombre une bonne partie de l'hiver. Les nombreux suintements et cascades, alors pris par la glace, font le bonheur des pratiquants de la cascade de glace. Eaux vives, eaux figées, chacun son tour ...

Crédit photo : PNE

Biodiversité (L)

Avec des rives non aménagées, quelques petites roselières et ripisylves, des adoux, la biodiversité peut s'exprimer le long de la Biaysse. Les inventaires en partie réalisés par les gardes du parc national des Ecrins montrent une grande richesse en invertébrés (papillons , mollusques, libellules …) mais aussi en oiseaux et mammifères, dont plusieurs espèces de chauves-souris.

Crédit photo : PNE

Freissinières (M)

Le nom de la commune vient de freisse nière qui signifiait : frêne noir. Dans les communautés montargnardes, le frêne était un auxiliaire précieux de l'homme. Les feuilles servaient de fourrage pour les chèvres et les lapins, les branches étaient utilisées pour fabriquer des manches d'outils, c'était aussi un excellent bois de chauffage et on l'utilisait pour ses vertus médicinales.

Crédit photo : Maillet Thierry

Le cincle plongeur (N)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d’insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Crédit photo : Coulon Mireille

Le campagnol amphibie (O)

Un des adoux de Freissinières accueille ce gros rongeur qui creuse son terrier dans la berge du ruisseau. Cette espèce dont le lieu de vie est lié à l'eau ne cause pas de dommage aux cultures. N'ayant pas une reproduction avec de fortes pullulation, il est en faible effectif. Il a subi un déclin notable dans toute son aire de répartition et est menacé de disparition. Il est inscrit sur la liste des espèces protégées en France.

Crédit photo : Combrisson Damien